

Références Dossier :	DP 027 056 24 Z0104
Par :	Monsieur Antoine HURE
Demeurant :	15 Boulevard de Normandie 27300 BERNAY
Sur un terrain sis :	15 Boulevard de Normandie 27300 BERNAY
Cadastré :	56 AW 325
Opération projetée :	Pose de 4 volets roulants sur façade sur rue

Le Maire de la ville de BERNAY,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
Vu le Plan Local d'Urbanisme révisé et approuvé le 09 avril 2024, devenu exécutoire le 18/04/2024.
Vu la déclaration préalable n°027 056 24 Z0104 délivrée avec prescriptions le 29/08/2024,
Vu la demande d'annulation présentée par Monsieur Antoine HURE en date du 25/10/2024.

A R R E T E

Article unique : Le retrait de la déclaration préalable susvisée est prononcé.

Fait à Bernay,
Le 04/11/2024

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

signé électroniquement le 04/11/2024,
par BIBET Pierre, 8 ème Adjoint au Maire - Développement territorial durable

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

DELAIS ET RECOURS : Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de sa notification.
A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

